

Découvrir les droits de l'enfant

Livret pédagogique



©Amnesty International

Sommaire

Les droits de l'oisillon	4
Brainstorming	4
Activité 1	4
Déroulement	5
Dés en main, droits en tête	6
Défenseur.es des droits de l'enfant	6
Activité 2	6
Déroulement	7
Voyage dans le monde des droits humains	8
Activité de découverte des textes fondamentaux	8
Activité 3	8
Déroulement	9
Chasse aux trésors des droits des enfants	10
Chasse aux trésors	10
Activité 4	10
Déroulement	11
CIDE simplifiée	12
Annexe 1	12
Dés à découper et assembler	14
Annexe 2	14
Description des défenseur·es	16
Annexe 3	16
Voyage dans le monde des droits humains	18
Annexe 4	18
Voyage dans le monde des droits humains	20
Annexe 5	20
Scenario « Sandroit »	21
Annexe 6	21

Cartes énigmes-trésors **22**

Annexe 7 **22**



Les droits de l'oisillon

Brainstorming

Activité 1

Objectifs

- Identifier les droits fondamentaux.
- Etablir un lien entre les besoins d'un enfant et les droits de l'enfant, et expliciter la différence entre les deux.



Durée
30 minutes



Public
À partir de 6 ans
De 5 à 30 personnes



Matériel

- Grandes feuilles blanches ou tableau blanc, marqueurs
- Convention internationale des droits de l'enfant – CIDE – Simplifiée (annexe 1)



Préparation

- Prenez connaissance de la CIDE (annexe 1).
- Dessinez un tableau de deux colonnes.

Déroulement

1. Demandez aux personnes participantes d'imaginer qu'elles trouvent un oisillon et qu'elles doivent s'en occuper. Demandez-leur de lui trouver un nom. Les personnes devront ensuite penser à tout ce dont l'oisillon aura besoin pour être heureux, en sécurité et en bonne santé. Posez ainsi la question suivante : « quelles sont les choses dont l'oisillon a besoin ? ». Les personnes proposeront certainement d'avoir un nid, de la paille, de la nourriture, de l'eau, de voler, de recevoir un peu d'attention et d'affection... et éventuellement, d'avoir un autre oisillon pour lui tenir compagnie. Dans un tableau que vous aurez dessiné au préalable, écrivez le mot « oisillon » (ou le nom que les personnes lui auront donné) tout en haut dans la colonne de gauche, et notez les réponses données par les personnes.

2. Demandez ensuite : « qui va avoir la responsabilité de veiller à ce que l'oisillon reçoive bien tout ce dont il a besoin ? ». Les réponses des personnes seront probablement « ses parents » ou « nous-mêmes ». Notez par écrit leurs réponses.

3. Confirmez les réponses données puis posez les questions suivantes : « admettons que l'oisillon ait besoin de tout cela pour survivre, cela confère-t-il à l'oisillon un droit à ces choses ? Qui est alors responsable du respect de ces droits ? ».

4. Ensuite, écrivez « enfant » tout en haut dans la colonne de droite du tableau et demandez aux personnes de

donner des réponses en vrac à la question suivante : « de quoi a besoin un enfant pour vivre heureux, en sécurité et en bonne santé ? ». Listez les réponses tels que la nourriture, un chez-soi, de l'eau etc et demandez aux personnes : « qui va avoir pour responsabilité que cet enfant reçoive bien tout ce dont il a besoin ? ».

6. Posez les questions suivantes afin d'élargir le point de vue sur les droits de l'enfant, puis complétez au fur et à mesure le tableau des besoins de l'enfant : « de quoi les enfants ont-ils besoin pour être protégés, pour survivre et pour grandir ? », « admettons que les enfants aient besoin de tout cela pour survivre, cela confère-t-il aux enfants un droit à ces choses, c'est-à-dire une autorisation régie par une loi », « qui est alors responsable du respect de ces droits ? ».

7. Demandez aux personnes si elles ont déjà entendu parler de la Convention internationale des droits de l'enfant. Montrez la CIDE simplifiée (annexe 1), au groupe. Expliquez que ce document répertorie toutes les choses auxquelles tous les enfants du monde ont droit.

8. Invitez les personnes participantes à comparer leur liste de droits et les droits inscrits dans la CIDE. Posez les questions suivantes : « quels sont les droits de votre liste qui figurent également dans la CIDE ? » Dans votre tableau, dessinez une étoile à côté de ces droits. Mettre éventuellement l'accent sur ce qui caractérise plus spécifiquement l'enfant : l'amitié, l'éducation, etc.



Dés en main, droits en tête

Défenseur.es des droits de l'enfant

Activité 2

Objectifs

- Identifier les garants des droits de l'enfant,
- Se familiariser avec les grandes figures qui ont défendu les droits de l'enfant



Durée
30 minutes



Public
À partir de 6 ans
De 6 à 30 personnes



Matériel

- Dés prêts à découper (annexe 2)
- Description des défenseur·es (annexe 3)



Préparation

- Découpez les dés et les assembler avec du scotch (annexe 2).
- Imprimez l'annexe 3.

Déroulement

1. Séparez les personnes participantes en deux sous-groupes de même effectif.
2. Distribuez aux deux sous-groupes les deux dés de l'annexe 2. Expliquez aux personnes que sur l'un des dés sont inscrits les garants des droits de l'enfant, et sur l'autre dés sont représentés des portraits de personnes qui ont défendu ou défendent les droits de l'enfant.
3. Demandez à chaque sous-groupe de jeter les deux dés devant eux. Distribuez alors à chaque sous-groupe l'annexe 3 puis demandez-leur de lire les parties qui correspondent à leurs dés, entre eux. Vous pouvez également faire le choix de lire à haute voix les parties correspondant aux dés aux sous-groupes. Assurez-vous de la bonne compréhension des textes en posant des questions aux sous-groupes : qui est le personnage ? D'où vient-il ? Qu'a-t-il fait d'important ?
4. Ensuite, demandez aux sous-groupes de répéter l'opération, en lançant à nouveau les dés. Si l'un des groupes tombe à nouveau sur la même face de dé, le dé peut être relancé.
5. Concluez l'activité en demandant aux personnes participantes de citer les garants des droits de l'enfant qu'ils ont découvert dans l'activité, et quelques portraits de personnes défenseuses des droits de l'enfant.

Voyage dans le monde des droits humains

Activité de découverte des textes fondamentaux

Activité 3

Objectifs

- Connaitre les principaux textes fondamentaux des droits humains
- Sensibiliser les enfants aux droits humains et à ceux et celles qui les ont défendus, tout en explorant l'histoire de ces droits à travers le monde
- Faire le lien entre les droits humains et la Convention internationale des droits de l'enfant



Durée
45 minutes



Public
À partir de 6 ans
De 5 à 30 personnes



Matériel

- Textes fondamentaux des droits humains (annexe 4)
- Mappemonde (annexe 5)
- Des ciseaux, de la pâte à fixer, du scotch
- Un bocal transparent rempli de petits papiers (ou un chapeau / petit sac en tissu)



Préparation

- Imprimez l'annexe 4 et découpez les définitions, qui seront pliées en 4 et mises dans un bocal / chapeau / petit sac en tissu
- Imprimez l'annexe 5 en format A3 et collez l'affiche « carte et personnages » au mur.

Déroulement

1. Expliquez aux personnes participantes que tout comme il y a des règles à la maison ou à l'école pour les protéger et les rendre heureux et heureuses, il existe des règles importantes dans le monde entier pour garantir que tout le monde, y compris les enfants, soit bien traités, en sécurité, et ait ce dont il ou elle a besoin (nourriture, abri, respect, etc.). Ces règles sont appelées droits humains. Il existe aussi des droits spécifiques aux enfants pour qu'ils grandissent heureux et heureuses et en bonne santé.

Introduisez également les défenseur·es des droits humains, des personnes qui se battent pour que ces droits soient respectés pour tous et toutes.

Maintenant, posez-leur les questions suivantes :

Selon vous, d'où viennent ces droits ?

Selon vous, qui les a créés ?

Où pouvons-nous trouver ces droits dans le monde ?

Laissez quelques minutes d'expression libre.

2. Après avoir écouté leurs réponses, annoncez que vous allez partir en voyage pour découvrir quand et où les premiers textes sur les droits humains ont été créés, ainsi que les personnes qui les ont défendus.

3. Divisez les enfants en binômes. Chaque binôme tire un papier d'un bocal contenant une description d'un texte fondamental sur les droits humains ou d'un défenseur·e des droits humains.

Les binômes doivent lire le papier ensemble, puis décider où le placer :

- Les textes seront collés sur la carte du monde.

- Les défenseur·es des droits humains seront collé·es sur la partie « Personnages» de l'affiche (Annexe 5)

4. Une fois tous les papiers collés sur l'affiche, chaque binôme présente aux autres ce qu'il a découvert.

Pour les textes fondamentaux, les binômes devront aussi dire s'il s'agit d'un texte du passé ou s'il est encore valable aujourd'hui.

Par exemple, si un binôme a tiré la Déclaration des droits de l'homme de 1789, il devra expliquer si ce texte est toujours pertinent de nos jours.

5. Une fois toutes les présentations terminées, posez les questions suivantes au groupe :

- Qu'avez-vous remarqué en regardant ces textes à travers le temps et les différentes parties du monde ?

- Est-ce que les droits humains ont toujours existé ?

Ouvrez la discussion pour permettre à chacun de s'exprimer librement.

6. Posez une dernière question aux enfants : si les droits humains existent et sont universels, pourquoi pensez-vous qu'il y a des droits spécifiques pour les enfants ?

Concluez l'activité en félicitant le groupe pour leur participation et en expliquant que les enfants ont des besoins particuliers en raison de leur vulnérabilité et de leur dépendance aux adultes, ce qui justifie l'existence de droits spécialement conçus pour les protéger et leur permettre de grandir dans un environnement sûr et bienveillant.



Chasse aux trésors des droits des enfants

Chasse aux trésors

Activité 4

Objectifs

- Connaitre les droits des enfants et leur importance.
- Développer la collaboration et la résolution de problèmes.
- Développer la pensée critique concernant les enjeux des droits de l'enfant.



Durée
60 minutes



Public
À partir de 7 ans
De 15 à 30 personnes



Matériel

- Scénario Sandroit (annexe 6)
- Cartes énigmes-trésors (annexe 7)
- Des marqueurs, des ciseaux, de la pâte à fixer, du scotch



Préparation

- Prévoir un espace extérieur ou intérieur suffisamment grand pour l'activité de chasse aux trésors.
- Imprimer l'Annexe 1 et l'Annexe 2, en découpant les *Cartes énigmes-trésors* de l'annexe 2.
- Cacher les 14 *Cartes énigmes-trésors* à divers endroits, en créant 14 indices simples pour chacun d'eux : derrière une porte, dans un tiroir, dans une trousse à crayons, derrière la poubelle, sous un pot à fleurs/crayons, etc. Voici quelques exemples :
Près de l'endroit où on accroche nos vestes – le porte-manteau.
Là où les crayons se reposent après avoir travaillé – la trousse ou le pot à crayons.
Sous le meuble où les livres sont rangés – sous l'étagère ou la bibliothèque.

Déroulement

1. Démarrez l'activité avec la lecture en groupe du scénario de "Sandroit" (Annexe 6), un pays fictif où les droits des enfants sont absents. Lisez le scénario en prenant soin de marquer une pause à chaque symbole, présent dans le texte. Lorsque ce symbole apparaît , encouragez le dialogue demandant aux enfants de réfléchir à des exemples de ce qu'ils ressentiraient en vivant dans un tel endroit.
2. Après la lecture du scénario, proposez aux personnes participantes de former 3 équipes du même effectif ou équivalent. Assurez-vous que chaque équipe est équilibrée pour favoriser la collaboration.
3. Donnez à chaque équipe 4 indices qui les conduiront aux lieux où sont cachés les *Cartes énigmes-trésors* représentant des droits fondamentaux des enfants. Si besoin, aidez les enfants à lire les indices.
4. À ce moment, invitez les équipes à rechercher les 4 *Cartes énigmes-trésors* en suivant les indices. Expliquez que, pour chaque énigme-trésor trouvé, elles devront identifier le droit correspondant en le choisissant dans la liste fournie dans les cartes.
5. Une fois toutes les *Cartes énigmes-trésors* trouvées, proposez à chaque équipe de mimer les 4 droits découverts, tandis que les autres équipes essaient de deviner de quel droit il s'agit.
6. Pour terminer, proposer aux personnes participantes de continuer la discussion initiée au début de l'activité. Posez donc les questions suivantes :
 - Comment ces droits, une fois récupérés, peuvent-ils transformer la vie des enfants ?
 - Quels bénéfices en tireraient les enfants ?
 - Comment ces droits sont-ils de véritables trésors pour chaque enfant ?
7. Terminez l'activité en proposant aux personnes participantes de proposer une activité que chaque personne peut faire pour aider à garantir les droits de tous les enfants dans le monde.

CIDE simplifiée

Annexe 1

Vous trouverez ci-dessous douze des principaux droits de l'enfant. Ils ont été définis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

En les connaissant, on peut les faire respecter, pour soi ou pour les autres.

1. Les droits sont valables pour tous les enfants. Tous les droits s'appliquent à tous les enfants sans exception, quelle que soit leur origine, leur religion, leur langue, etc, qu'ils soient filles ou garçons.
2. Tout enfant a le droit d'avoir un nom. Sans nom, personne ne sait qui il est, il n'existe pas devant la loi.
3. Tout enfant a le droit d'être nourri, soigné et d'avoir un logement. Ce sont ses parents ou ses proches qui doivent répondre à ces besoins. Si ses parents ne le peuvent pas, l'État doit les aider.
4. Tout enfant a le droit de s'exprimer. Il a le droit de donner son avis à propos de ce qui le concerne, de rechercher des informations, d'en recevoir et de les faire connaître.
5. Tout enfant a le droit à l'éducation. Il doit pouvoir aller à l'école afin de s'épanouir et de se construire un avenir.
6. Tout enfant a le droit de jouer, rêver, rire. En jouant, il développe son imagination, sa créativité, sa confiance en soi, ses compétences et il en tire du plaisir. Tout cela est bénéfique pour son cerveau.
7. Tout enfant a le droit d'être protégé de la violence. Si un enfant reçoit des mauvais traitements, physiques ou mentaux, s'il est négligé ou abandonné, l'État doit le protéger.
8. Tout enfant a le droit de vivre avec ses parents et sa famille. Il a le droit de maintenir le contact avec ses deux parents. Sauf si cela est contre son intérêt.



9. Tout enfant doit être élevé par ses parents. Ce sont ses parents qui doivent le guider et qui sont responsables de lui. L'État doit leur fournir les aides pour qu'il puisse bien grandir.

10. Tout enfant a le droit à une protection spéciale s'il est en situation de handicap ou réfugié.

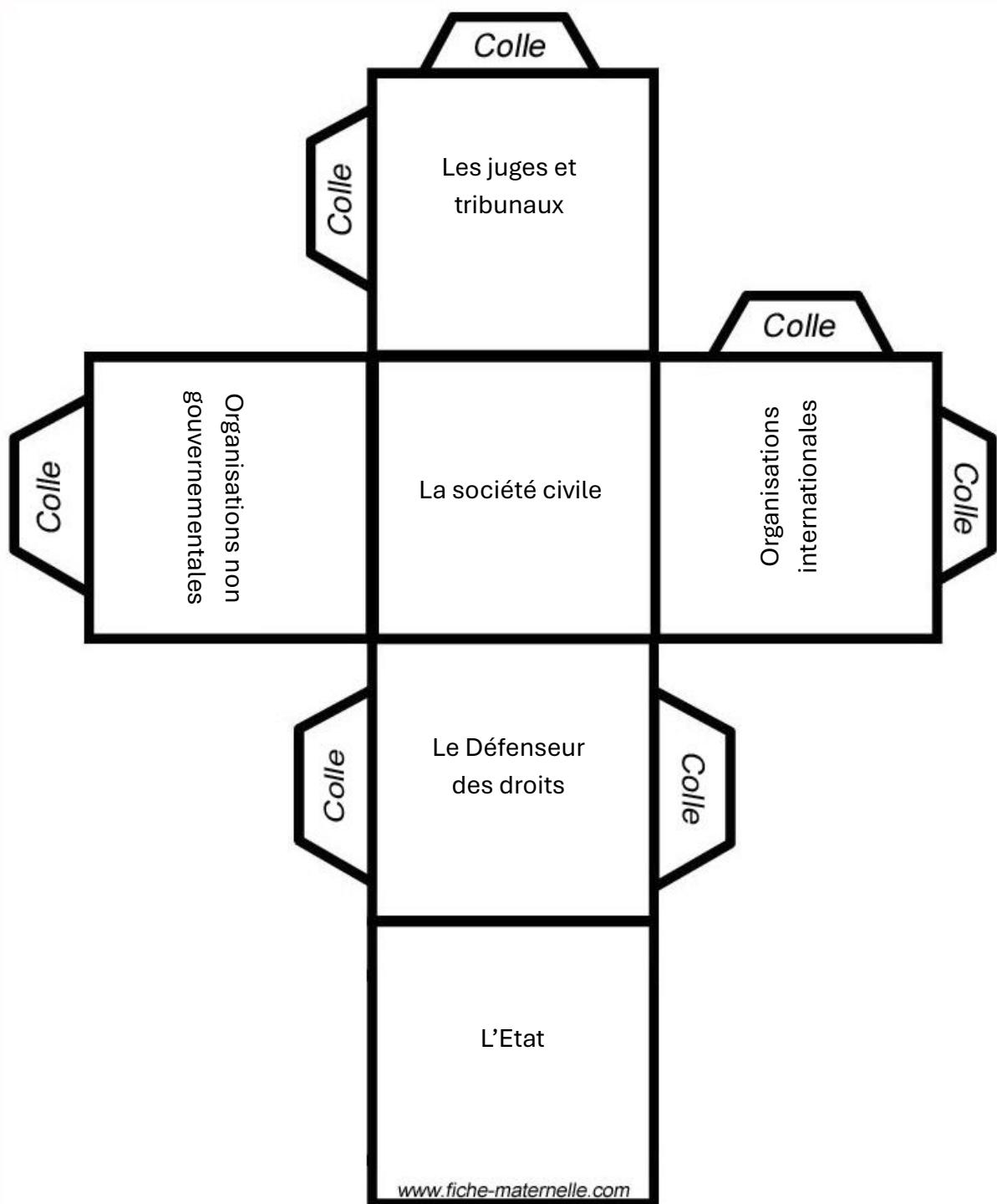
11. Tout enfant a le droit à une vie privée. Personne n'a le droit d'intervenir dans sa vie personnelle, dans son courrier. Son honneur et sa réputation doivent aussi être protégés.

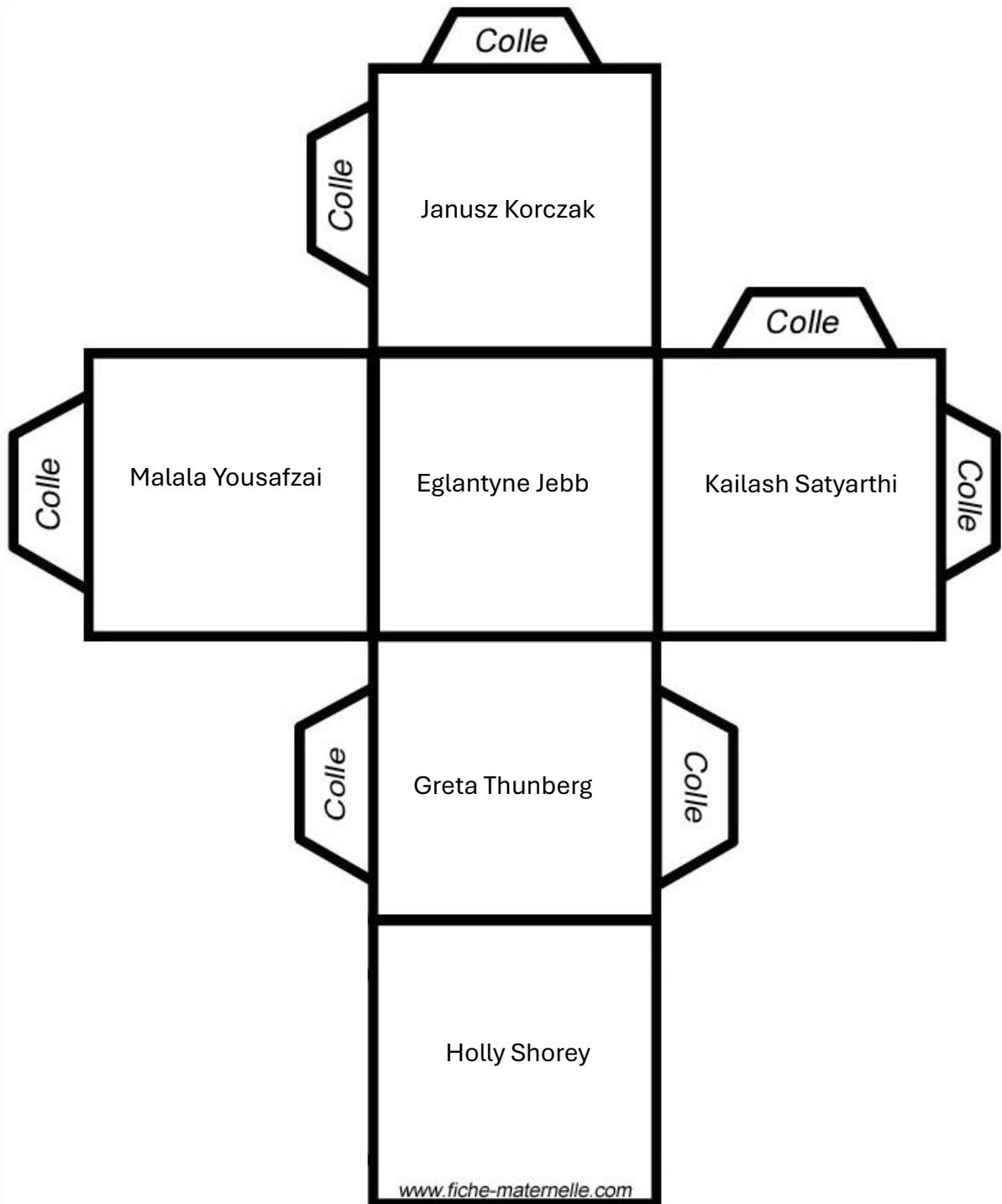
12. Tout enfant doit être protégé de ceux qui veulent se servir de lui pour faire la guerre, travailler, faire du trafic de drogue.

Extraits du Kit Pédagogique Les Droits de l'Enfant 2019-2020
présenté par le Collectif 17 octobre disponible [ici](#).

Dés à découper et assembler

Annexe 2





Description des défenseur·es

Annexe 3

L'Etat : L'**État** est le premier garant des droits de l'enfant, car il a la responsabilité de mettre en œuvre les principes du texte fondateur : la **Convention internationale des droits de l'enfant** (CIDE). Les gouvernements doivent créer des lois et des politiques pour protéger les enfants contre les abus, garantir leur accès à l'éducation, aux soins de santé, et à un cadre de vie digne. **Les services sociaux** jouent également un rôle important, notamment pour la protection de l'enfance et la prise en charge des enfants vulnérables.

Les juges et tribunaux : Les **tribunaux et juges spécialisés** (comme les juges pour enfants) sont responsables de faire respecter les lois protégeant les droits des mineurs, qu'il s'agisse de questions de garde, de maltraitance, ou d'adoption.

Le Défenseur des droits : En France, le **Défenseur des droits** (et sa sous-structure, le **Défenseur des enfants**) est une institution indépendante créée pour veiller au respect des droits et libertés fondamentales, y compris ceux des enfants. Le Défenseur des enfants est spécifiquement dédié à la protection des droits des mineurs.

Les organisations internationales : Le **Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (ONU)** surveille la mise en œuvre de la CIDE par les pays qui l'ont adoptée. L'**UNICEF** (Fonds des Nations unies pour l'enfance) promeut les droits des enfants dans le monde entier et fournit une aide humanitaire dans des situations d'urgence.

Les ONG : Des organisations non gouvernementales (ONG) comme **Save the Children, Plan International, Amnesty International** et d'autres se consacrent à la défense des droits de l'enfant à travers le plaidoyer, l'aide sur le terrain et la sensibilisation.

La société civile : Les **enseignants, travailleurs sociaux, et citoyens** jouent également un rôle clé en informant les enfants sur leurs droits et en signalant des violations.

Janusz Korczak : **pédiatre, éducateur, auteur et défenseur des droits des enfants** d'origine polonaise. Il est l'une des figures les plus emblématiques dans le domaine des droits de l'enfant. Il est l'un des premiers à affirmer que les enfants ont des **droits égaux** à ceux des adultes. Ses idées ont influencé la rédaction de la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)** bien après sa mort.

Malala Yousafzai : Lauréate du Prix Nobel de la paix en 2014, elle milite pour le droit à l'éducation des filles et des enfants dans le monde entier. Victime d'une tentative d'assassinat par les talibans, elle est devenue un symbole international de la lutte pour l'éducation.



Greta Thunberg : jeune militante suédoise née en 2003, mondialement connue pour son engagement dans la lutte contre le changement climatique. Bien que son activisme se concentre principalement sur la crise climatique, elle est aussi devenue une défenseure indirecte des droits de l'enfant en insistant sur l'importance de préserver un avenir vivable pour les générations futures.

Kailash Satyarthi : Lauréat du Prix Nobel de la paix en 2014, Kailash Satyarthi est un militant indien qui se bat contre le travail des enfants et pour leur droit à l'éducation. Son organisation, **Bachpan Bachao Andolan**, a sauvé des milliers d'enfants de l'exploitation et de l'esclavage.

Eglantyne Jebb : Fondatrice de l'organisation **Save the Children** en 1919, elle a été une pionnière dans la défense des droits des enfants et a contribué à l'élaboration de la **Déclaration de Genève sur les droits de l'enfant** (1924), précurseur de la CIDE.

Holly Shorey : jeune militante des droits de l'enfant et occupe le poste de vice-présidente du Children's Human Rights Network (CHRN) **d'Amnesty International** UK. Elle s'engage activement pour la défense des droits des enfants, en particulier autour de questions telles que **l'accès à la citoyenneté** pour les enfants au Royaume-Uni, souvent compromis par des frais élevés. Holly milite également pour la justice climatique, tout en soulignant l'importance d'écouter les jeunes sur des questions qui affectent directement leur avenir.

Voyage dans le monde des droits humains

Annexe 4

Textes fondamentaux des droits humains :

Cylindre de Cyrus (539 avant J.-C.) – Perse (Iran actuel)

Il s'agit du premier texte connu qui protège les droits des gens. Il dit que tout le monde peut choisir où vivre et ce en quoi croire.

Charte du Mandé (XI^e siècle) – Empire du Mali (Afrique de l'Ouest)

Cette charte africaine très ancienne dit que chaque personne doit être libre et égale, et que la vie est sacrée.

Magna Carta (1215) – Angleterre

Un vieux texte d'Angleterre qui dit que même les rois doivent suivre des règles et que chaque personne a des droits.

Bill of Rights (1679) – Angleterre

Ce texte venu d'Angleterre protège des droits comme la liberté de dire ce qu'on pense et la sécurité de tous et toutes.

Habeas Corpus (1679) – Angleterre

Cette loi en Angleterre dit que personne ne peut être mis en prison sans une bonne raison ou sans passer devant un juge.

Déclaration d'indépendance (4 juillet 1776) – États-Unis

Ce texte des États-Unis déclare que chaque personne a des droits comme la liberté et le bonheur, et que tous sont égaux.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) – France

Écrit pendant la Révolution française, ce texte dit que tout le monde a le droit de vivre librement et d'être traité de manière égale.

Déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre 1948) – Nations Unies (adoptée à Paris)

Ce texte mondial dit que chaque personne, peu importe d'où elle vient, a des droits comme la liberté, la justice et le respect.

Convention américaine relative aux droits de l'homme (1978) – Amérique latine

Ce texte protège les droits des gens qui vivent en Amérique, comme le droit à la vie et à la liberté.

Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1986) – Afrique

Cette charte en Afrique protège les droits de chaque personne mais aussi les droits de chaque peuple à être respecté et à vivre en paix.

Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000) – Union Européenne



Ce texte en Europe protège des droits comme le respect de la vie privée, la sécurité, et l'égalité pour tous les citoyens européens.

Défenseur·es des Droits Humains :

Nelson Mandela – Afrique du Sud

Il a lutté toute sa vie pour que tout le monde soit traité de manière égale, peu importe la couleur de sa peau. Il a aidé à mettre fin au racisme en Afrique du Sud.

Malala Yousafzai – Pakistan

Malala est une jeune fille qui a défendu le droit des filles d'aller à l'école, même lorsqu'on lui a dit qu'elle ne pouvait pas.

Mahatma Gandhi – Inde

Gandhi a utilisé la paix pour changer les choses dans son pays. Il a montré que l'on pouvait se battre pour ses droits sans utiliser la violence.

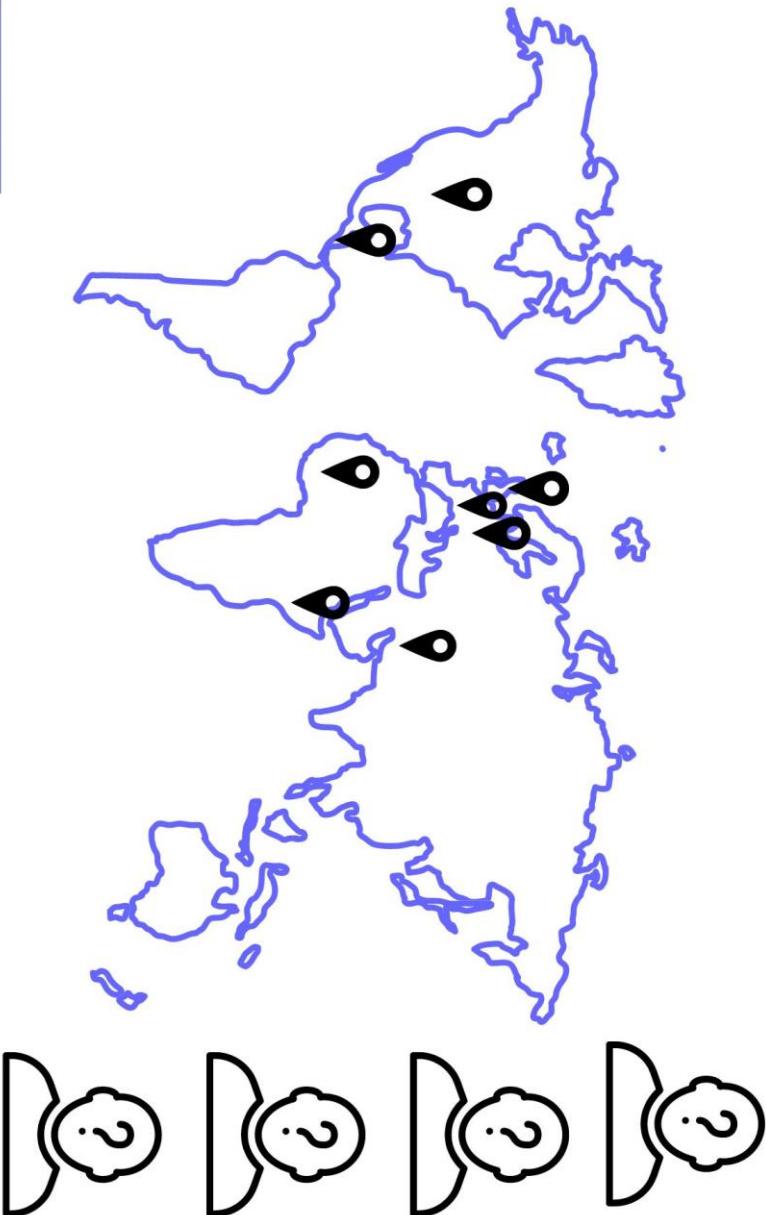
Greta Thunberg – Suède

Greta est une jeune fille qui défend l'environnement et lutte contre le changement climatique pour protéger la planète.



Voyage dans le monde des droits humains

Annexe 5



Voyage dans le monde des droits humains

Scenario « Sandroit »

Annexe 6

Bienvenue à Sandroit, un pays imaginaire où les enfants vivent sans droits. Dans ce monde, la vie des enfants est très différente de celle que vous connaissez. À Sandroit, les enfants ne vont pas à l'école parce que leurs familles sont trop pauvres et les enfants doivent travailler. Dès l'âge de 5 ans, ils doivent travailler dans les champs avec leurs parents. ↗

Mais ce n'est pas tout. À Sandroit, certains enfants sont vendus à des patrons qui les forcent à travailler 12 heures par jour dans des ateliers ou des déchetteries. Personne ne s'occupe d'eux, surtout les enfants qui sont orphelins. Ils vivent dans la rue, sans famille pour les protéger, vulnérables aux abus et à l'exploitation. ↗

Même s'il y a des docteurs à Sandroit, les enfants ne peuvent pas les consulter parce qu'ils n'ont pas d'argent. A Sandroit il n'y a pas de tribunal pour enfants. Les enfants qui commettent des erreurs sont jugés comme des adultes et risquent la prison. ↗

À Sandroit, les enfants n'ont personne pour les défendre. S'ils sont maltraités ou harcelés, il n'y a ni police ni justice pour les protéger. Sans droits, ils vivent dans un monde sans espoir ni avenir. ↗

Mais tout n'est pas perdu. Il y a longtemps, il existait un traité spécial appelé « La Déclaration des Droits de l'enfant » qui protégeait les enfants de Sandroit. Ce traité a été perdu, mais des fragments ont été cachés par des activistes courageux. Ces fragments sont de véritables trésors qui peuvent changer la vie des enfants de Sandroit, leur offrant une chance de vivre dans un monde meilleur.

Votre mission, si vous l'acceptez, est de partir à la recherche de ces trésors. Vous devrez retrouver 14 droits fondamentaux des enfants, cachés quelque part autour de vous. À chaque fois que vous en trouverez un, vous aiderez à restaurer les droits des enfants de Sandroit et à leur redonner espoir. Ensemble, en retrouvant ces trésors, vous pourrez changer la vie des enfants de Sandroit pour toujours.

Êtes-vous prêts à relever le défi et à redonner aux enfants de Sandroit les droits qu'ils méritent ? La quête commence maintenant !

Cartes énigmes-trésors

Annexe 7

Je symbolise l'idée de justice et d'égalité pour tous les êtres humains. Je suis un principe de base, un idéal vers lequel on tend pour construire un monde plus juste et plus grand. Qui suis-je ?

Je suis l'article 2 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) le droit à la N_O_D_ _ _ _ _ N, qui signifie les droits sont les mêmes pour tous.

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Je suis un droit essentiel qui garantit la protection et l'évolution de chaque enfant. Ce droit assure la dignité, la liberté et le bien-être des êtres humains en leur permettant de vivre pleinement et de s'épanouir dans un environnement favorable. Qui suis-je ?

Je suis l'article 6 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) je garantis le droit à la V_E et au D_ _ _ _ _ T.

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Nous sommes la base de la société, le moyen de défendre les enfants. Chaque enfant a le droit de grandir et d'être protégé contre toute forme de violence (morale, physique, sexuelle).

Nous sommes les articles 5 et 18 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE). Nous sommes là pour garantir le droit à la P_ _ _ _ _ N de chaque enfant. Nous faisons en sorte que les parents ou l'État s'occupent bien des enfants, pour qu'ils et elles grandissent en sécurité, sans jamais subir de violence.

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.



Je suis un droit précieux, permettant à chaque personne de parler en toute liberté. Les mots sont mes alliés, les idées mes armes. Qui suis-je?
Je suis l'article 13 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE) je garantis le droit à la L_____ E d'E_____ N

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Je suis unique et précieux. Sans moi, les enfants pourraient être en danger parce que personne ne saurait qui ils sont. Dès qu'un bébé naît, les parents me donnent à la mairie pour dire qui est l'enfant et de quel pays il vient.
Je suis l'article 7 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE) nous garantissons le droit à un N_M et une N_____ E.

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Je suis la clé qui ouvre les portes de l'information et donc de la connaissance, mais ceux qui me manipulent peuvent semer la méfiance. Parfois je suis censuré ou détourné. Quel est ce droit que chaque esprit curieux cherche pour mieux connaître le monde ?

Je suis l'article 17 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE) je garantis le droit à l'I_____ N

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Je suis un droit spécial et essentiel pour les enfants dans le besoin qui ont fui la guerre et vivent dans les camps ou loin de leur famille. Je suis là pour assurer leur sécurité et tous leurs droits. Je suis là pour veiller sur les enfants qui n'ont pas de maison ou qui sont loin de chez eux. Qui suis-je ?

Je suis l'article 22 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE) qui garantit le droit à la protection des E____ TS R____ ES

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Je suis un droit essentiel pour absolument tous les enfants du monde entier. Je suis souvent représenté par un symbole universel : un serpent enroulé autour d'un bâton. Je garantie l'accès à des soins de qualité, chaque enfant a le droit d'en bénéficier pour grandir. Qui suis-je ?

Je suis l'article 24 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE) je garantis le droit à la S ___ E

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Je suis un droit précieux, veillant à ce que chaque enfant ait tout ce dont il a besoin pour grandir en bonne santé et être heureux.

Je m'assure que chaque enfant ait de la nourriture, un toit, des vêtements et tout ce qu'il faut pour être bien. Qui suis-je ?

Je suis l'article 27 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE), je garantis le droit à un niveau de vie adéquat, contre la P _____ E

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Nous sommes le chemin vers la connaissance. Grâce à nous, chaque enfant peut aller à l'école et apprendre. Qui sommes-nous ?

Je suis l'article 28 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE) qui garantit le droit à l'E _____ N et à la culture

ET l'article 29 qui garantit la qualité des E _____ TS

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Je suis un bouclier protégeant les enfants maltraités qui travaillent, ceux qui sont enrôlés par les forces armées aussi. Je suis contre toute violence morale physique ou sexuelle.

Je suis pour une enfance libre de toute misère, je garantis le respect, l'égalité et la dignité. Qui sommes-nous ?

Je suis l'article 32 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE) qui garantit le droit à la protection contre l'E _____ N

ET l'article 34 : droit à la protection contre toute forme de V_____ E sexuelle.

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Je suis un droit précieux, veillant à ce que les enfants soient protégés en temps de guerre et en situation de conflit. Je m'assure que les enfants ne soient pas envoyés se battre et qu'ils soient en sécurité même dans des situations de guerre. Qui suis-je ?

Je suis l'article 38 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE) qui garantit le droit à la protection en cas de C ____ T armé (guerre)

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

Je suis un droit précieux, assurant que chaque enfant soit traité avec justice s'il a des problèmes avec la loi. Grâce à moi, les mineurs suspectés ou accusés d'avoir fait des erreurs sont défendus en tant qu'enfants et non comme des adultes. Je garantis que chaque enfant soit entendu, compris. Qui suis-je ?

Je suis l'article 40 de la Convention des droits de l'enfant (CIDE) qui garantit la J _____ E et les D ____ TS des mineurs.

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.



Je suis essentielle à la survie et à la vie digne de tous les êtres humains. Lorsqu'il y a pollution, ou encore, des enfants vivant dans des bidonvilles ou des décharges d'ordures, la santé en souffre. C'est pourquoi il est crucial de préserver ce droit pour garantir nos facultés de vivre.

Qui suis-je ?

Je suis la résolution 48/13 des Nations Unies du 8 octobre 2021 qui garantit le droit de vivre dans un E_ _ _ _ _ T sain

Liberté d'opinion, droits, enseignements, discrimination, pauvreté, vie, santé, éducation, développement, liberté d'expression, violence, protection, environnement, l'exploitation, nom, nationalité, liberté d'information, enfants réfugiés, conflit, justice.

